

# Marais poitevin l'homme, la terre et la mer

Par Mireille Tabare Photo Marc Deneyer

Il existe en Poitou-Charentes un espace naturel réputé bien au-delà des frontières régionales, dont la richesse et la diversité des paysages attire chaque année 650 000 visiteurs, c'est le Marais poitevin. Un territoire de plus de 110 000 hectares qui s'étend, d'ouest en est, depuis la baie de l'Aiguillon jusqu'à Niort, et du nord au sud, de la plaine de Vendée à la plaine de l'Aunis. On connaît parfois moins l'histoire de cette entité géographique singulière, où cohabitent des milieux aussi contrastés que les marais mouillés, les marais desséchés et la frange littorale.

Les paysages du marais, tissés de verdure, de terre et d'eau, ne sont pas l'œuvre de la nature, mais le fruit du travail humain. Ce territoire immense a été gagné progressivement sur la mer et façonné par l'homme au prix d'efforts incessants depuis le Moyen Âge. A la place du Marais poitevin, s'étendait, il y a 5 000 ans, un vaste golfe marin, d'où émergeaient quelques îles et presque îles. Progressivement, sous l'effet notamment de la régression marine, les vases ont envahi le golfe des Pictons.

Au début de notre ère, le processus de colmatage est déjà bien avancé. Le golfe est devenu une immense vasière découverte à marée basse, ponctuée de quelques buttes rocheuses – les anciennes îles. Au fond du golfe, les vases colonisées par la végétation se transforment petit à petit en prés salés. Les populations installées sur le pourtour littoral aménagent, sur les terres délaissées par les eaux, des parcelles où elles font pacager leurs troupeaux.

L'implantation, à partir du VII<sup>e</sup> siècle, de plusieurs grandes abbayes – dont Saint-Michel-en-l'Herm (682), Maillezais (989), Nieul-sur-l'Autize (1168) – ouvre la voie à la conquête organisée de cette partie du territoire,

et à sa mise en valeur agricole. A partir du IX<sup>e</sup> siècle, mais surtout au XI<sup>e</sup> siècle, on voit se multiplier les concessions de marais aux établissements ecclésiastiques, leur accordant les droits d'*abotamentum* et d'*exaium*, c'est-à-dire l'autorisation de s'endiguer et de creuser des canaux. La technique consiste à entourer de digues la parcelle de marais à assécher – le « casier » – pour la protéger à la fois des intrusions marines en aval et des eaux fluviales affluent en amont du bassin versant. A l'extérieur du casier, un canal périphérique est creusé, permettant l'acheminement des eaux fluviales vers la mer. Chaque casier est aussi pourvu d'un réseau hydraulique intérieur pour l'évacuation des eaux de pluie excédentaires. Ainsi sont créés les premiers marais desséchés.

Au XII<sup>e</sup> siècle, une trentaine de monastères possèdent des biens fonciers dans le marais. De cette époque datent les premiers travaux d'aménagements coordonnés à grande échelle dans le Marais poitevin. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les moines de l'abbaye de Moreilles entreprennent le creusement de trois canaux majeurs d'évacuation des eaux fluviales : le Bot-Neuf (qui correspond aujourd'hui en partie au canal du Clain, de l'île de Chaillé à l'anse de Brault), la Grenetière et le Bot de Vendée. Ouvrage essentiel construit à la même époque, le canal des Cinq-Abbés, qui relie Vouillé à l'anse de Brault, est réalisé en 1217 en association entre les abbayes de l'Absie, de Saint-Maixent, de Maillezais, de Nieul-sur-l'Autize et de Saint-Michel-en-l'Herm. Citons encore l'Achenal-le-Roi, dont le creusement en 1283 a mobilisé douze abbayes et qui relie le Bot de l'Anglée au canal de Luçon (une grande partie de l'Achenal-le-Roi correspond actuellement au canal de Ceinture des Hollandais). A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les principales techniques de gestion des eaux ont

été mises au point, de vastes espaces ont été gagnés sur les eaux, sur lesquels on pratique l'élevage (bovin, ovin, équin, porc) et la culture de céréales. Simultanément, du fait de la mise en place d'ouvrages de protection dans la partie desséchée, les eaux fluviales en amont ont tendance à s'accumuler à la périphérie en saison pluvieuse, créant une vaste zone d'étalement des crues : les marais mouillés. Sur ces espaces non aménagés et potentiellement inondables, l'exploitation des ressources naturelles du marais – la chasse, la pêche, la récolte des roseaux et des joncs – et quelques cultures en bord de plaine fournissent aux populations les moyens de leur subsistance.

La guerre de Cent Ans (xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles) puis les guerres de Religion (xvi<sup>e</sup>) vont anéantir tous ces efforts. Les travaux d'aménagement sont stoppés. Par manque d'entretien, les digues, les ouvrages hydrauliques tombent en ruine, l'océan regagne du terrain. Les grands travaux reprennent dans les marais desséchés sous le règne de Henri IV, puis de Louis XIII. Financé par le gouvernement du Poitou et par un groupe d'aristocrates et de bourgeois locaux, le dessèchement

de la zone de marais autour de Chaillé est entrepris : 6 400 ha de terrains sont ainsi protégés des eaux par 23 km de digues. Un réseau de canaux (51 km) relié à la Sèvre permet l'évacuation des eaux pluviales en hiver et l'irrigation en période de sécheresse. La première « société de dessèchement » (préfigurant les futurs syndicats de marais) est créée en 1646 pour entretenir et gérer ce nouvel espace, baptisé Petit-Poitou. Sur ce modèle, d'importants travaux de dessèchement sont lancés sur l'ensemble des bassins de la Vendée et de la Sèvre. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, on estime à 50 000 ha la superficie des marais desséchés. Une vingtaine de sociétés de dessèchement se partagent la gestion de ces terrains, voués à la culture et à l'élevage.

L'extension des endiguements dans la zone desséchée a pour effet d'augmenter l'ampleur et la durée des crues dans les marais mouillés à la saison pluvieuse. Des conflits surgissent, relatifs à la gestion de l'eau, entre propriétaires des marais desséchés et populations des marais mouillés. Ces populations ont appris, au cours des siècles, à tirer profit de la richesse du milieu tout en s'accommodant des contraintes liées



## Aménagements hydrauliques principaux du Marais poitevin



Parc interrégional  
du Marais  
Poitevin :  
2, rue de l'Eglise  
79510 Coulon  
Tél. 05 49 35 15 20  
parc-marais-  
poitevin.fr

à la présence de l'eau. Progressivement, ils ont aménagé, sur les terres les plus hautes, des parcelles entourées de fossés pour y cultiver du bois – les «terrées» –, du chanvre et des productions maraîchères – les «mottées» –, ou pour y faire paître leurs troupeaux. En bordure des parcelles, ils ont planté des frênes – taillés en «tétards» – qui maintiennent les berges tout en fournissant du bois de chauffage.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de grands travaux hydrauliques sont mis en œuvre dans les marais mouillés pour favoriser l'évacuation des eaux des crues et la navigation sur la Sèvre niortaise, axe essentiel de l'activité économique et commerciale dans cette zone. En parallèle au cours du fleuve, pour augmenter le débit d'évacuation, on creuse en amont de grandes rigoles – rigole de la Garette, rigole de la Rive Droite –, on

aménage des canaux – canal du Sablon, canal de Pomère –, on canalise les affluents, l'Autize, le cours inférieur du Mignon. La Sèvre est élargie entre Maillé et Arçais. A partir de 1850, des barrages et des écluses sont construits sur la Sèvre et le Mignon pour réguler les niveaux d'eau, notamment en été. Ces travaux, qui permettent d'exploiter de nouvelles surfaces dans les zones les plus basses, vont modifier radicalement la structure foncière – démographie en hausse, morcellement des propriétés – et les pratiques agricoles dans les marais mouillés. En 50 ans, le lin et le chanvre vont céder progressivement la place aux cultures maraîchères. On plante des milliers d'arbres : des frênes en bordure de parcelle, des peupliers pour l'industrie du bois. L'élevage continue de se développer, valorisé par la création de laiteries et de beurrieres. Après la Deuxième Guerre mondiale, la mise en œuvre du remembrement et de travaux hydrauliques sur les marais mouillés, la promotion de l'agriculture intensive (en particulier la céréaliculture) sur tout le territoire bouleversent à nouveau en profondeur l'économie (exode rural, déclin de l'élevage) et l'environnement maraîchins (disparition des herbages : entre 1979 et 1994, la surface en prairies a été amputée de 35 000 ha), banalisation du paysage. Depuis 1994, la mise en œuvre d'actions agri-environnementales, entreprises conjointement au niveau européen, national et régional dans le cadre de la sauvegarde de la zone humide, a permis de juguler ce phénomène. Mais en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, la maîtrise de l'eau s'impose toujours, et plus que jamais, comme l'enjeu principal du développement harmonieux du Marais poitevin. ■

Les moines de Maillezais ont joué un grand rôle dans l'histoire du Marais poitevin. L'ouvrage le plus savant sur le sujet a été dirigé par Cécile Treffort et Mathias Tranchant, médiévistes des Universités de Poitiers et La Rochelle : *L'Abbaye de Maillezais. Des moines du marais aux soldats huguenots* (PUR, 2005). Une histoire qui nous fait entrer dans le paysage, les stratégies de pouvoir et la littérature (Rabelais et Agrippa d'Aubigné). La chronique de Pierre de Maillezais (XI<sup>e</sup> siècle) a été éditée par Georges Pon et Yves Chauvin : *La Fondation de l'abbaye de Maillezais. Récit du moine Pierre* (Centre vendéen de recherches historiques, 2001). Dans un petit livre lumineux, *Abbés* (Verdier, 2002), l'écrivain Pierre Michon évoque ce temps où «la terre et les eaux ne sont pas encore démêlées». Citons également *Tobie des marais* (Gallimard, 1998) de Sylvie Germain, *Coup d'Etat* (Gallimard, 2004) de Pierre Moinot, *Mécanique* (Verdier, 2001) de François Bon (et autres textes sur son site : tierslivre.net).

## ARBRES

# Les trognes et autres gueules cassées végétales

Pour qui aime les arbres, sentinelles attentives de nos paysages, les «trognes» sont une étonnante illustration de la diversité végétale : ce sont les plus tordus, moches, mal fichus, calamiteux fûts que l'on puisse imaginer... Calamiteux ? Pas si sûr, car dans plusieurs régions françaises, voire européennes, des cas de «pillages» systématiques de ces arbres sont signalés : la fameuse loupe,

résultant des «cancers» végétaux qui caractérisent souvent les arbres têtards, vaut en effet très cher pour l'orme, le peuplier, le merisier, le noyer, le saule, et certains «spécialistes» ont tôt fait d'en repérer les linéaires.

Le traitement «en têtard», particulièrement répandu en Poitou-Charentes, est très ancien : il correspond à une utilisation régulière de bois de chauffage, de perches, de feuillages pour la nourriture ou le coucher des animaux, à chaque émondage des arbres. Cette pratique donne ce que l'on appelle dans le Poitou les brogues, les ragosses en Bretagne. Dans le Marais Poitevin, les frênes têtards sont des éléments constitutifs du paysage, plantés le long des conches. Un peu partout, ce sont de véritables bornes végétales, désignant les limites de parcelles. De nombreuses essences peuvent se gérer en têtards : les chênes pédonculés et rouvre, l'érable champêtre, le frêne commun, le hêtre, le peuplier, le tilleul, le saule.

Le principe de l'émondage est simple : lorsque le jeune arbre atteint une dizaine de centimètres de diamètre, on le coupe à une hauteur d'environ 1,50 à 2 mètres ; les rejets seront ensuite conservés (5 ou 6) puis coupés régulièrement tous les 5 à 10 ans selon l'essence. Les saules ont une coupe très basse s'il s'agit de fournir de l'osier. Répétées à la même hauteur, ces coupes finissent par provoquer des boursoflures géantes, cicatrisation après cicatrisation.

traditions oléronnaises, à travers la quête de deux étudiants à la recherche des racines familiales de Marie, atteinte d'une maladie mortelle (coll. «Poche», 288 p., 9 €). *Les Grandes Affaires criminelles en Deux-Sèvres 1811-1939* d'Olivier Goudeau, préfacé par Frédéric Chauvaud. Quatorze affaires (histoires d'héritages, crimes crapuleux, meurtres sauvages) reconstituées à la manière d'enquêtes policières (320 p., 22 €).

Ainsi régulièrement stoppés dans leur élan, les arbres ne peuvent pousser en hauteur, ils deviennent très gros en diamètre ; l'âge venant, l'intérieur se creuse, pourrit, donne des cavités. L'intérêt biologique, très important, de ces trognes réside dans cette particularité. Des rapaces comme la chouette chevêche, *Athene noctua*, des oiseaux cavicoles comme les pics, les sittelles, les gobe-mouches, les pigeons colombins, y trouvent un gîte agréable ; des mammifères comme la genette s'y cachent, les chauves-souris comme les noctules y estivent, bien à l'abri ; des insectes saproxyliques, souvent rares, comme le pique-prune, *Osmoderma eremita*, la rosalie alpine, *Rosalia alpina*, les grands capricornes et les lucanes en sont des hôtes remarquables. Autrefois donc très fréquents, soignés et entretenus, ces trognes sont malheureusement tombées en désuétude et disparaissent peu à peu de nos paysages. Des passionnés, comme Dominique Mansion, un forestier, relèvent parfois le défi : le Centre européen des trognes a été créé à Boursay (Sarthe) dans la maison botanique du Parc naturel régional du Perche. Le Parc régional Loire Anjou Touraine s'en préoccupe également, de même que le Parc interrégional du Marais Poitevin...

Pour protéger les dernières trognes et préparer les futures, il faut les intégrer dans notre gestion de l'espace rural, en lisière des forêts, en bordure des marais, le long de nos canaux, au cœur de nos haies, sachant que ces arbres constituent des corridors biologiques, véritables traits d'union entre nos massifs, et œuvres d'art très «naturelles».

**Alain Persuy**

### ATTENTION PUMA !

En octobre 1995, un puma est signalé en forêt de Chizé. En l'absence de preuves de son existence, cette affaire, loin d'être un cas isolé dans la région, rejoint celle de la lionne de Morthermer et tous les autres récits d'apparitions d'animaux mystérieux. Certains y croient, d'autres non. Réalité ou légende ? Explorant les témoignages, articles et polémiques engendrés par ce fait divers, Frédéric Dumerchat, historien et membre du Centre d'études, de recherche et de documentation sur l'oralité de Parthenay, et Philippe Vénier, artiste et ethnographe, se sont penchés sur la question, sous forme d'une enquête. *Forêt de Chizé, attention puma !* (Geste éditions, 135 p., 18 €)



Tidensz Kluba

### GESTE ÉDITIONS

*Une enfance poitevine* d'Alain Moreau, portrait d'une France tranquille vue par un enfant juste après 1945 (coll. «Témoignage», 180 p., 18 €).

*Jeanne pour la vie* d'Yvan Soulard, souvenirs d'enfance d'un garçon arraché à sa terre parisienne pour venir s'installer en Poitou dans les années 1940 (coll. «Témoignage», 150 p., 16 €).

*Marie d'Oléron* de Franck Gardian, un roman qui plonge au cœur des